

Agritourisme : le nouveau rôle des hommes et des femmes

Une étude, menée en 2003-2004 dans la région Rhône-Alpes, montre un renouveau de la place des hommes et des femmes dans les exploitations agritouristiques. Mais cette évolution ne débouche pas encore sur une réelle parité ni sur une reconnaissance professionnelle pour les femmes. À suivre...

a lors que, globalement, la place des femmes au sein des exploitations agricoles n'a cessé de diminuer ces dernières années, celle-ci semble se modifier au sein des exploitations agricoles qui se diversifient. Des analyses, centrées exclusivement sur le rôle des femmes, montrent notamment leur très forte implication dans les activités agritouristiques [1,2]. Une recherche a donc été entreprise dans les exploitations agritouristiques de la région Rhône-Alpes¹ pour apprécier le sens des dernières évolutions. L'analyse s'est focalisée sur la place et le rôle des hommes et des femmes dans ces exploitations. La recherche s'est appuyée sur une approche par genre. Celle-ci implique que soit analysé de manière distincte le rôle des hommes et des femmes. Des entretiens ont été réalisés en face à face, de manière semi-directive, avec un guide d'entretien. Ils

étaient centrés sur l'analyse de l'émergence du projet d'accueil à la ferme, le fonctionnement de l'exploitation et les modes d'organisation entre hommes et femmes. Il s'agissait de comprendre l'évolution des pratiques professionnelles et la place de chacun dans l'organisation du travail. Chaque entretien abordait également la question des nouvelles représentations du métier et le rapport au territoire².

Des contextes institutionnels divers

Les modes de prise en compte de l'agritourisme sont très variables d'un département à l'autre. Les organisations syndicales agricoles n'ont pas toutes les mêmes positions vis-à-vis de la diversification agricole et surtout vis-à-vis de l'agritourisme. Certaines associations départementales considèrent l'agritourisme comme une voie mineure pour le développement agricole et rural.

D'autres le considèrent au contraire comme une voie intéressante. En conséquence, les Chambres d'agriculture se sont organisées de manière très différente. Par exemple, la chambre d'agriculture de l'Ardèche a mis en place depuis longtemps un accompagnement des porteurs de projet. Celle de l'Isère ne s'est que très récemment structurée au niveau des territoires ; elle peine à mettre des moyens pour soutenir l'agritourisme et se préoccupe surtout de la valorisation des produits fermiers, grâce à la mise en place de réseaux spécifiques. L'origine de ces différences est, en partie, à chercher dans l'histoire des institutions agricoles. Un des points importants nous paraît être la question des rapports collectifs entre les hommes et les femmes au sein des organisations agricoles depuis une trentaine d'années. La présence ou l'absence de groupes de femmes spécifiques au sein de ces organisations, leur plus ou moins grande intégration dans les circuits de pouvoir et de décision jouent un rôle non négligeable dans la prise en compte des pratiques de diversification agricole et de l'agritourisme, sans qu'il soit très facile d'en démêler tous les tenants et aboutissants. Par exemple, des groupes femmes existent en Savoie et sont particulièrement organisés autour de l'agritourisme. Mais ce dernier est considéré comme une affaire de femmes, et il est traité plutôt en dehors des organisations professionnelles agricoles. Dans ce département, le syndicalisme est majo-

ritairement masculin. En Isère, les groupes femmes n'ont pas une longue histoire. Le développement de l'agritourisme a été porté par Gîtes de France et n'a pas pris en compte les préoccupations majeures de la Chambre. Ainsi, l'impact du rôle des rapports collectifs entre hommes et femmes serait une piste de recherche intéressante pour comprendre l'évolution actuelle de l'agriculture et de l'agritourisme.

Accueil à la ferme : une initiative partagée

Les analyses des initiatives au départ des projets d'installation agritouristiques confirment les résultats des recherches précédentes : les femmes jouent un rôle majeur en matière d'accueil à la ferme. Leur revendication principale est d'avoir « un domaine à soi », une activité à part entière. Cependant, dans notre échantillon, les initiatives masculines ne sont pas absentes : ferme-auberge de montagne, accueil de groupes d'enfants en milieu périurbain, de groupes d'adultes en milieu de plaine. Même s'ils ont pu réaliser leur projet et le pérenniser grâce à la collaboration de leurs épouses, leur engagement dans l'activité et leur rôle moteur sont indiscutables. Les hommes à l'origine de ces projets ne présentent pas de caractéristiques particulières. Ce n'est pas une affaire de génération puisqu'on trouve des représentants d'âges différents. Ce n'est pas non plus une question de type d'accueil, car la variété des activités proposées n'indique pas de particularités. Plusieurs exemples mon-

trent même que, pour certains, l'agritourisme leur permet de revenir sur l'exploitation, alors qu'ils étaient double-actifs. La recherche révèle surtout que les initiatives de couple sont fondamentales. Dans de nombreux cas, le projet de combiner agriculture et tourisme est un projet de couple. Il a été pensé en totale complémentarité, et ne serait d'ailleurs pas viable si l'une des compétences d'un membre du couple avec l'activité qu'il mène (agricole ou touristique), l'aide qu'il apporte à l'autre et à son activité, n'existaient pas. Dans l'exemple d'une ferme-auberge, Monsieur est le cuisinier : « Si cette histoire fonctionne c'est bien parce qu'on est deux... C'est peut-être moi qui suis cuisinier... Mais tout ce qui est dessin, identité de l'entreprise... c'est B. qui l'a fait. Le logo, c'est B. aussi. ». Les relations sont encore loin d'être égalitaires, mais les rôles des hommes et des femmes sont pensés de manière complémentaire au sein de l'exploitation.

Plus de complémentarités et moins d'inégalités ?

Dans les exploitations, le partage des tâches est complexe et extrêmement variable puisqu'il dépend des goûts et des compétences du couple. Globalement, les domaines de compétences entre hommes et femmes sont distincts et complémentaires. Ce partage n'empêche pas la polyvalence de chacun pour pallier toute éventualité d'absence ou de non-disponibilité d'un des membres. « Moi je m'occupe de la partie accueil, je fais les

chambres, je fais à manger et le matin j'aide S. à faire le pain. Ce matin, je me suis levée à 5 h 20 pour faire le pain et aller le vendre à U. Je fais toujours la vente, sauf quand j'ai du monde au chalet. S. va au marché tout seul le vendredi. Mais quand je n'ai pas de monde, c'est moi qui y vais »

Comme on l'a déjà souligné, les femmes revendiquent « un domaine à soi » : avoir sa propre place, s'y réserver une niche d'où vont émerger de nouveaux projets. La clé de répartition classique – l'activité agricole exercée par l'homme et l'activité touristique portée par la femme – n'est ni systématique, ni aussi nette qu'on veut bien le dire ; elle est parfois regrettée : « La vente faisait partie du projet initial ; j'avais envie de faire un produit fini, de le voir évoluer ; mais mon mari aurait peut-être fait autrement. Le partage des tâches s'est fait en fonction de cela. C'est vrai que j'aurais bien aimé m'occuper plus des chèvres, mais je ne peux pas tout faire ».

En ce qui concerne les tâches domestiques, certains hommes reconnaissent « mettre la main à la pâte » : « Aujourd'hui, on fait les courses, on passe la serpillière, l'éponge... Bon, on le fait moins qu'elles, mais on le fait de plus en plus... ». Pour les femmes, ce partage se révèle encore inégal ; il leur donne la sensation de tout assumer : « On a tous les deux nos spécialités, bien qu'aujourd'hui A. a tendance à intervenir de plus en plus sur ce que je faisais, l'alimentation et le soin aux animaux, alors qu'avant il n'y avait que moi qui m'en

occupais. Par contre, moi j'ai mon boulot, mais A. a trois enfants à charge : enfin on est deux, mais c'est elle qui s'en occupe davantage, qui les conduit à l'école et c'est moi qui les récupère. On s'organise tous les deux, mais moi j'ai mon boulot, elle, elle a les enfants, donc on a forcément des contraintes. On n'a pas 100 % de temps à consacrer elle et moi à chacune de nos tâches ».

La distinction entre vie professionnelle et vie domestique est délicate et, pour la femme, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est difficile. Pour nombre d'agricultrices, créer une activité touristique permet de rester sur place et, pour certaines, d'élever les enfants. Mais, du coup, leur charge de travail et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale n'est pas facile : « Jusqu'à présent, c'était moi qui descendais les enfants et allais les chercher. Depuis un mois, les enfants restent à la garderie le soir et H... les remonte. J'ai gagné pas mal, sinon c'est moi qui assume la partie privée au niveau du ménage, des enfants, du repassage, tout le travail féminin. Si, ... il fait la vaisselle, hier il a tout nettoyé... Il a conscience qu'il y a un décalage, et puis il y a des moments où je ne peux plus, donc il fait beaucoup d'efforts dans la mesure de son possible. Et puis quand je peux, je ne lui demande rien pour qu'il puisse prendre le relais quand je ne peux pas, sur des tâches que moi je ne peux pas faire parce que j'ai pas les moyens physiques... ».

Enfin, la grande proximité entre activité touristique et activité domestique ne facilite pas la distinction entre les deux activités. Pour certaines femmes, cette proximité est un véritable piège. N'est-elle d'ailleurs pas un frein à la véritable reconnaissance professionnelle des femmes dans l'agritourisme ? Une anecdote est révélatrice à cet égard. Cette femme, ingénieur de formation, s'est installée sur l'exploitation en indivision entre son mari, son frère, sa belle-sœur et sa belle-mère. Elle accueille des enfants, s'occupe du gîte et transforme des produits de la ferme. Elle a suivi une formation agricole et pris à bras-le-corps son activité touristique. Mais la reconnaissance de la réalité de cette activité professionnelle, notamment par sa belle-mère, est difficile : « L'an dernier, je ramassais les coings, et ma belle-mère se perche en haut du mur et me dit : dis-donc, des coings il faudrait que tu en ramasses pour Adeline (la belle-sœur)... Je lui dis : il en reste plein, donc si elle en veut, ça ne manquera pas. Oui, mais elle, elle n'a pas le temps de les ramasser, elle travaille ! Ah mais moi aussi Mado (la belle-mère) c'est un travail ! Voilà pour vous donner une idée, ça a été dur pour moi... ».

Une identité professionnelle et des statuts mal définis

L'agritourisme modifie l'image que les agriculteurs se font de leur métier, et revalorise des pratiques professionnelles. Pour certains hommes, il apparaît

comme un moyen de défendre le métier d'agriculteur, de justifier sa place dans la société. Cette position apparaît très forte, notamment en situation périurbaine. Elle s'accompagne parfois d'une certaine mise en scène qui témoigne de cette volonté de revaloriser le métier aux yeux des urbains, même si cette mise en scène est très controversée au sein même des exploitations agritouristiques. Les aspects pédagogiques sont très motivants pour les hommes comme pour les femmes, ces dernières apprécient surtout le contact avec les différentes clientèles.

L'identité professionnelle de ces exploitants apparaît cependant complexe. Si certains soutiennent que l'accueil à la ferme fait partie de leur métier, d'autres estiment que l'agritourisme induit la pratique de deux métiers : « C'est comme si je disais, j'ai deux productions, il faut savoir faire du lait, ou il faut savoir faire du fromage de chèvre, je n'ai pas appris à faire du fromage de chèvre, je peux apprendre, mais c'est deux métiers complètement différents, l'accueil et le lait ». D'autres encore défendent l'idée de l'agritourisme comme étant l'exercice d'un nouveau métier.

Ces incertitudes ont des répercussions sur la question des statuts juridiques des membres de l'exploitation. La revendication d'un statut pour les femmes, qui conforterait leur rôle sur l'exploitation, est très forte, même si l'apport d'un salaire valorise déjà leur place : « Ça permet aussi aux femmes d'agriculteurs de trouver un métier sur la ferme. Je

recupère un salaire et c'est toujours valorisant. Je n'ai pas de statut, mais j'ai le salaire. Ça fait un rôle bien à nous sur la ferme, indépendant de celui de son mari. Et je pense que c'est l'avenir. À Fermes buissonnières, ce ne sont que des femmes qui font l'accueil ». Les revendications à propos d'un statut peuvent être parfois plus précises : « Bon, ce n'est pas une question financière. C'est une question pour avoir un domaine qui me soit un peu plus personnel ».

La combinaison des activités agricoles et touristiques modifie le rapport traditionnel au territoire : les exploitations agritouristiques cherchent en général à mieux s'y ancrer. Cet ancrage est très variable d'un département à l'autre ; il dépend, entre autres, de l'importance des réseaux agritouristiques et du travail initié en leur sein. Mais il faut souligner le souhait de s'investir en termes de développement local. De manière majoritaire, les femmes sont motrices dans cette volonté. Elles s'engagent et prennent des responsabilités, de l'animation locale jusqu'aux responsabilités politiques. Cet engagement est source de fragilités. Dans de nombreux cas, l'insertion et l'intégration « dans le territoire » ne sont pas aisées dès lors que l'on transgresse des pratiques professionnelles traditionnelles qui privilégient en général l'intégration dans la filière de production.

Vers la « famille symétrique »

Alors que nombre de travaux ont montré la non-reconnaissance du travail des femmes au sein des exploitations

agricoles classiques [3], que d'autres ont insisté sur leur rôle déterminant dans le cas de l'agritourisme [1,2], nos observations en Rhône-Alpes témoignent d'une évolution des rapports entre hommes et femmes, entre couple et exploitation agricole. Le rôle important que les femmes assument, tant du point de vue des initiatives que du point de vue des tâches à remplir et des compétences à apporter, interroge : n'assiste-t-on pas au même mouvement que celui observé dans les entreprises indépendantes ? Est-ce le signe d'un affaiblissement du modèle familial patriarcal en agriculture et l'émergence du modèle de « famille symétrique » dont on parle notamment au sein des petites entreprises touristiques et du travail indépendant ? Le modèle de la « famille symétrique » est un modèle de relations entre hommes et femmes qui s'éloigne du modèle patriarcal traditionnel : il marque les nouvelles pratiques professionnelles et les rapports entre les hommes et les femmes au sein de nombreuses petites entreprises.

La « famille symétrique » se caractérise par la distinction des rôles et sphères de chacun des membres de l'entreprise. L'épouse peut être salariée hors de la très petite entreprise ; elle peut aussi remplir au sein de l'entreprise un autre rôle que le mari, et ce rôle est bien délimité. Selon les auteurs de ces observations, un des indices de cette marche vers la symétrie peut être lu dans les taux de

divorces qui étaient jusqu'alors extrêmement faibles dans les milieux indépendants, mais qui tendent aujourd'hui à rejoindre les moyennes nationales [4]. Des hypothèses peuvent être faites : nombre de porteurs de projet en agritourisme sont des personnes, hommes ou femmes, qui ne sont pas toutes issues de la société paysanne. Elles ont vécu, notamment les femmes, en milieu urbain et sont donc marquées par les modes de relation qui lui sont propres.

Les récentes analyses mettent d'ailleurs l'accent sur l'impact des stratégies de diversification en termes de temps de travail et de partage du travail au sein du ménage. Les constats de Jacques Rémy et Christophe Giraud permettent de souligner que certaines activités de diversification ont tendance à être davantage prises en charge par le conjoint (hébergement, vente directe, transformation...) ; d'autres tâches sont exécutées par le chef d'exploitation ou les exploitants (travaux à façon de tout type).

Les métiers apparaissent désormais sexués ou situés socialement dans l'exploitation [5]. Les analyses statistiques confirment que les exploitations diversifiées mobilisent plus d'emplois par exploitation que les autres, et, que certaines activités sont plutôt développées par les femmes, notamment les activités agritouristiques [6].

Si elle se confirme, cette évolution – mise en évidence par la complémentarité des rôles de chacun et par une répartition des tâches de plus en plus à

parité femme/homme – ne débouche pas encore sur une réelle reconnaissance professionnelle pour les femmes. ■

Françoise Gerbaux

Chargée de recherche au CNRS,
Pacte- Cerat

1 Cet article s'appuie sur les résultats d'une recherche menée dans le cadre du programme « Pour et sur le développement régional » lancé par l'Inra et la région Rhône-Alpes et intitulée : « Multifonctionnalité et nouvelles pratiques professionnelles : vers une évolution des identités professionnelles et des rapports entre hommes et femmes au sein de l'exploitation familiale ? »

2 Trente exploitations, réparties dans trois départements contrastés de la région Rhône-Alpes, ont été étudiées : l'Ardèche, l'Isère, la Savoie. Les exploitations ont été choisies de manière à représenter l'échantillon le plus large des types de production agricole et d'accueil.

À lire

[1] C. Giraud, « Chambres d'hôtes à la ferme et autonomie de la femme en agriculture », Thèse de sociologie, sous la direction de F. de Singly, Université de Paris I, 2001.

[2] C. Ligeour, « L'accueil touristique en milieu rural : pratiques sociales, modes de vie et activités économiques », Thèse, avril 2002.

[3] A. Barthez, « Femmes en agriculture : de l'aide familiale à l'agricultrice », Colloque

SFER, *Les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques*, Paris, 22-23 avril 2004.

[4] D. Jacques-Jouvenot, P. Tripier, Introduction, *Cahiers du genre*, « Loin des mégapoles, couples et travail indépendant », n° 37, octobre 2004.

[5] C. Giraud, J. Rémy, 2004, « Les activités de diversification au sein des couples en agriculture : diplôme et métier », Colloque SFER, *Les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques*, Paris, 22-23 avril 2004.

[6] D. Capt, A.-M. Dussol, « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Agreste Cahiers*, n° 2, mars 2004, p. 11-18.

Et aussi

I. Bertaux-Wiame, Devenir indépendant, une affaire de couple, *Cahiers du Genre*, n° 37, octobre 2004, p.14-39.

Cerat, « Obstacles au travail des femmes dans le secteur agricole, freins et difficultés rencontrés par les femmes dans l'exercice de leurs activités professionnelles », étude pour la DGFAR et la DGER, juin 2003.

M.-P. Joigneault, « Conjoint-Collaborateur, est-ce un vrai statut ? », *revue POUR*, n° 168, décembre 2000, p. 176-177.

Lapeyre, Le Feuvre, « Concilier l'inconciliable ? le rapport des femmes à la notion de conciliation travail-famille dans les professions libérales en France », *Nouvelles Questions féministes*, Vol. 23, n° 3, 2004, p. 42-58.